

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU
HAUT ALLIER**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Nombre de Conseillers
Communautaires en exercice : 29
Présents : 20
Votants : 29

Date convocation : 29/06/2022
Affichage : 29/06/2022

Séance du 07 juillet 2022

L'an deux mil vingt-deux et le 7 juillet à 18 H 00, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session sous la présidence de Monsieur Francis CHABALIER, Président.

Présents : Anne-Marie PIJEAU, Julian SUAU, Claude SOLIGNAC, Mireille GARDES SAINT PAUL, Sébastien BROUSSARD, Guy ODOUL, Marc OZIOL, Francis CHABALIER, Jean-François COLLANGE, Rose-Marie MARTIN, Henri PROUHEZE, Guylène BLAES, Patrick RENOARD, Patrice CLAVEL, Jean-Marie BOSCUS, Jean-Louis BRUN, Alain GAILLARD, Pierre MALET, Aline RANC, Jean-Louis SOULIER.

Pouvoirs : Patrick FERRERES à Patrice CLAVEL, Liliane PERISSAGUET à Henri PROUHEZE, Johanne TRIOULIER à Jean-François COLLANGE, Marie-Josée BEAUD à Rose-Marie MARTIN, Olivier ALLE à Marc OZIOL, Thierry CHAZE à Francis CHABALIER, Virginie FOURNIER à Patrick RENOARD, Jean-Claude MAYRAND à Jean-Louis SOULIER, Guy MAYRAND à Pierre MALLET.

Secrétaire de séance : Julian SUAU

Objet : REAMENAGEMENT DE L'ESPACE CUISINE AU SEIN DE LA CRECHE – DEMANDES DE SUBVENTIONS :

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil Communautaire que des crédits ont été inscrits au budget principal 2022 de la CCHA pour des travaux de rénovation et d'extension de la Crèche.

En fonction des investigations réalisées, il y a lieu de procéder assez rapidement au réaménagement de l'Espace dédié à la préparation des repas.

Sur la base des devis établis, Monsieur le Président propose au Conseil Communautaire de solliciter des subventions auprès de la CCSS de la Lozère et du Département de la Lozère.

Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

VALIDE le programme de travaux pour le réaménagement de l'Espace dédié à la préparation des repas au sein de la Crèche pour un montant total de **11 902, 93 € HT**.

ADOpte le plan de financement prévisionnel suivant :

Coût des travaux :	11 902, 93 € HT
Plan de financement prévisionnel :	
▪ Subvention sollicitée auprès de la CCSS de la Lozère	7 141, 00 €
▪ Subvention sollicitée auprès du Département de la Lozère	2 380, 00 €
▪ Autofinancement et emprunt CCHA	2 381, 93 €

Envoyé en préfecture le 09/08/2022
Reçu en préfecture le 09/08/2022
Affiché le 09/08/2022
ID : 048-200006930-20220707-2022_052-DE



DONNE DELEGATION à Monsieur le Président pour déposer les demandes de subventions auprès des partenaires financiers.

DONNE MANDAT à Monsieur le Président pour effectuer les démarches nécessaires à la mise en œuvre des présentes décisions et l'**AUTORISE** à signer les documents y afférents.

Au registre, sont les signatures,
Pour copie conforme,
Au siège de la Communauté de
Communes du Haut Allier
Le Président,


Francis CHABALIER

